

INFO BORT L'ETANG

Le bulletin d'information du Conseil Municipal 2017-01



LE MOT DU MAIRE

A l'aube de cette nouvelle année, le Conseil Municipal, les employés municipaux, les membres du Centre Communal d'Action Sociale se joignent à moi pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2017 ; qu'elle vous apporte, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont chers, santé et réussite sur les plans professionnel et personnel.

Dans ce monde en plein bouleversement, secoué par de multiples fractures, par ces bruits de bottes qui reviennent, par ces naufrages silencieux de migrants à moins de mille kilomètres d'ici, par l'inquiétant réchauffement climatique, par les divisions et les replis, nos souhaits de vie meilleure ne pourront se concrétiser sans un effort considérable de réflexions, d'élaborations nouvelles, et surtout d'actions communes et unitaires.

Plus que jamais le retour de la mobilisation populaire est nécessaire afin de préserver les valeurs universelles de la République : Liberté, Egalité, Fraternité.

Cette année sera aussi importante sur le plan électoral : élections présidentielles les 23 avril et 7 mai, élections législatives les 11 et 18 juin ; ne laissez pas les autres décider à votre place, votez.

L'année 2016 vient de s'achever. Plusieurs projets d'investissement auront été menés à bien : les travaux d'assainissement du bourg et de l'aménagement de la rue principale, la rénovation de la salle polyvalente ainsi que la mise aux normes d'accessibilité de l'école et de la mairie pour les personnes à mobilité réduite.

L'année 2017 verra se poursuivre l'étude du projet de site scolaire unique du regroupement pédagogique intercommunal associant les communes de Bort - l'Étang, Glaine - Montaigut, Neuville et Sermentizon. Les travaux pourraient débuter à l'automne 2017.

Enfin, je souhaite que nous ayons ensemble une pensée particulière pour les plus démunis, ceux qui sont seuls, et ceux qui nous ont quittés.

Encore une fois, bonne et heureuse année à tous.

Michel MAZEYRAT

REUNION DU 10 FEVRIER 2017

OBJET : BUDGET PRINCIPAL, BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT, ADOPTION DES RESTES A REALISER.

Le Conseil Municipal a adopté les états des restes à réaliser.

Budget principal :	dépenses : 90 000,00 €,	recettes: 60 000,00 €
Budget annexe assainissement :	dépenses: 0,00 €,	recettes: 76 478,00 €.

OBJET : TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC, REFECTION ET MISE EN CONFORMITE DU RESEAU EP.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver l'avant-projet des travaux réalisé par le Syndicat Intercommunal d'Electricité et de Gaz du Puy-de-Dôme, pour un montant de 11 000,00 € HT et de fixer la participation de la commune au financement des dépenses à 4 432,08 €.

OBJET : UTILISATION DU DOMAINE PUBLIC A DES FINS COMMERCIALES.

Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser, à titre précaire et révocable, Monsieur et Madame GERACE à utiliser en vue d'y exercer leur commerce, le domaine public situé au droit de leur établissement sur une superficie de 22 m², pour la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

OBJET : CONVENTION POUR LE CONTROLE DES POTEAUX D'INCENDIE.

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver la modification de la convention.

OBJET : SOUTIEN À LA COMMUNE D'OLLOIX.

Le conseil municipal a décidé d'approuver le versement d'une aide financière exceptionnelle à la commune d'Olloix qui sera précisée lors de la finalisation de ce dossier.

OBJET : AFFECTATION PARTIELLE DE L'ENVELOPPE TRIENNALE FONDS D'INTERVENTION COMMUNAL (FIC) DE LA COMMUNE AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GESTION DES ECOLES PUBLIQUES (SIGEP).

Le Conseil Municipal a décidé de réserver et d'affecter au SIGEP une partie de l'enveloppe triennale FIC de la commune (enveloppe de travaux pouvant être subventionnés), fixée à 280 000 €, pour lui permettre de solliciter une subvention auprès de Monsieur le Président du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme.

Le Conseil Municipal communique

ETAT CIVIL 2016

BIENVENUE A :

Elise BIRON, Les Boursis, le 13 janvier,
Yacine NOUIHEL, Bouteix, le 15 janvier,
Thyphaine NOËL, Les Boursis, le 26 janvier,
Keylia MONGEY, Le Bourg, le 02 février,
Rose MORANGE, Barrioux, le 22 mars,
Elias AIT MEHDI, La Tuilerie, le 05 mai,

Swann BONNET, La Tuilerie, le 13 mai,
Noé AUZANCE, Basset, le 06 juin,
Abygaëlle TRAINEL, Les Boursis, le 25 septembre
Hélia PETRILLI, Fontsauvage, le 05 novembre,
Lucie ANGLADE, Le Bourg, le 05 décembre.

ILS SE SONT DIT OUI :

Ophélie MARTIN ET Jonathan DUPIN, Georgeon, le 11 juillet,
Angéline XABRAME et Angel LORENZO RIAL, Toutblanc, le 14 août.

ILS NOUS ONT QUITTES :

Marie, Marthe SAUZEDE, Les Andrauds, le 21 mars,
Eliane TACHÉ, Les Andrauds, le 25 avril,
Freddy AMBLARD, le Vendredi, le 23 mai,
Gilles BELIME, Les Andrauds, le 04 juillet,
Christian BAUDOT, Le Caty, le 17 novembre.

SECRETARIAT DE MAIRIE.

Le 31 janvier 2017, Madame Sandra CARRIAS a quitté le poste de secrétaire de mairie qu'elle occupait depuis 2001 sur la commune, pour rejoindre une nouvelle affectation. Nous la remercions d'avoir, pendant ces 16 années, accompli avec application et esprit d'initiative les missions qui lui ont été confiées.

Elle sera remplacée par Madame Laurence ESCUIT à qui nous souhaitons la bienvenue et une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Les horaires d'ouverture au public du secrétariat de mairie sont désormais les suivants :

**Lundi de 9 h à 12 h,
Mardi de 14 h à 20 h,
Mercredi de 9 h à 12 h,
Jeudi de 14 h à 17 h,
Vendredi de 9 h à 12 h.**

ASSAINISSEMENT COLLECTIF, PARTICIPATION AU FINANCEMENT, PAC.

Les travaux d'assainissement du bourg sont terminés, la station de traitement des eaux usées est opérationnelle.

La dépense totale s'élève à 345 000 euros HT soit 414 000 euros TTC.

Pour financer une partie de ces travaux, le Conseil Municipal a instauré, à la charge des propriétaires de constructions existantes et neuves soumises à l'obligation de raccordement, une participation pour le financement de l'assainissement collectif (PAC) fixée comme suit :

Participation par logement : 1 500 €.

Le recouvrement de cette participation aura lieu au cours du premier trimestre 2017 par émission d'un titre de recette à l'encontre des propriétaires.

Concernant l'utilisation du service, le Conseil Municipal a fixé le montant de la surtaxe d'assainissement, part communale, à :

- abonnement : 60 €/an hors TVA
- consommation : 0,75€ hors TVA par m3

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATION SUR LE METIER D'ASSISTANTE MATERNELLE.

Le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme organise des réunions d'information sur le métier d'assistante maternelle les

lundis 13 mars et 15 mai 2017 à 14 h 00 à l'adresse suivante :

**Pôle de service Audembron, 1^{er} étage,
20, rue des Docteurs Dumas, 63300 THIERS.**

FESTIVAL DE THEATRE, 7^{ème} FESTIVAL « ART-SCENE » AU PAYS DE COURPIERE.

Du 15 au 19 mars 2017, l'association Courpiéroise « **Art, Culture et Patrimoine** » organise son 7^{ème} festival de théâtre amateur : 17 spectacles sur 11 communes différentes avec 21 troupes, 20 pièces et 2 chorales, plus de 200 acteurs et techniciens amateurs.

Du théâtre pour rire, pour frémir, pour réfléchir.

Entrée : 6 € par spectacle, pour connaître le programme : ☎ : 04 73 53 06 60

RAMASSAGE DES DECHETS, SYNDICAT DU BOIS DE L'AUMONE, SBA.

Le SBA a décidé de mettre en place une tarification incitative liée à la quantité de déchets produits. De ce fait, les déchets feront l'objet d'un nouveau mode de cotisation prenant en compte la production réelle des déchets de chaque foyer.

Dès 2017, la production des déchets des ménages sera mesurée. Et en 2018, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères intègrera une part incitative tenant compte de cette utilisation du service.

Comment fonctionne la tarification ?

Aujourd'hui, la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM) est calculée en fonction de la valeur locative de l'habitation concernée.

En 2018, La TEOMi comprendra une part réduite de la TEOM payée actuellement (- 21.93%), à laquelle s'ajoutera une part incitative liée à l'utilisation du service par chaque foyer.

Pour calculer cette part incitative, le SBA mesurera la quantité de déchets produits du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017.

L'utilisation du service correspond à la nature (poubelles jaune ou verte) et aux quantités de déchets produits.

Quels sont les tarifs de la part incitative?

Les tarifs applicables du 1^{er} janvier au 31 décembre 2017 ont été votés par le Comité syndical du SBA le 10 décembre 2016. Ils définissent le prix de la levée des poubelles vertes et jaunes. Ce prix varie selon le volume des contenants de collecte (poubelle de 120 ou de 240 litres). Les poubelles jaunes et vertes sont équipées de puces électroniques, qui comptabilisent le nombre de collectes (chaque fois que la poubelle est levée).

C'est en fonction de ce nombre de levées que sera calculée la part incitative.

Les tarifs sont appliqués dès la première levée.

Avec la TEOMi, il n'y a pas de forfait.



Bac vert : 120 litres: 3,23 € la levée

Bac jaune : 120 litres: 0,96 € la levée

240 litres: 5,06 € la levée

240 litres: 1,31 € la levée

Dès le 1^{er} janvier 2017, vous pourrez suivre votre consommation sur le site internet du SBA www.sba63fr, via votre compte personnel, ou par téléphone au 04 73 647 444.

ACTION À DESTINATION DES PROCHES AIDANTS, CLIC DE THIERS.

Dans le cadre de la Conférence des Financeurs le Centre Local d'Information et de Coordination en gériatologie – **CLIC** - de Thiers a obtenu un financement pour la mise en place d'une action à destination des proches aidants.

Les objectifs sont :

- éviter l'épuisement des aidants, aider à mieux accepter la maladie, la perte d'autonomie,
- apporter des informations sur la pathologie dont souffre leur proche, permettre l'échange,
- désamorcer certaines situations compliquées, prendre de la distance,
- réfléchir à la relation aidant/aidé, lutter contre l'isolement.

De ce fait Madame MONTE-ARROIO Vanessa, psychologue, effectuera des vacations les lundis et mercredis au CLIC jusqu'au 31/05/2017. Ses missions sont l'accompagnement des proches aidants, au domicile ou dans les locaux du CLIC.

Des regroupements seront également proposés.

☞ Contact : **CLIC de Thiers**, 4, Place des Hirondelles, 63300 THIERS

☎ : 04.73.51.75.88, Fax : 04.73.51.64.88, E-Mail : president.clic@wanadoo.fr

CORRESPONDANT DES JOURNAUX « LA MONTAGNE » ET « LE SEMEUR HEBDO »

Madame Dominique THEALLIER est notre correspondante pour les deux journaux.

Pour vos parutions, contact : TEL : 06 63 40 20 94 ; Email : theallierc@orange.fr

AMICALE LAÏQUE DE BORT L'ETANG.

L'amicale laïque de Bort l'Etang remercie toutes les personnes ayant participé au concours de belote du 8 janvier 2017, et vous présente ses meilleurs vœux pour l'année 2017.

Carnaval du 4 février à Bort l'Etang

Le 4 février, les amicales laïques du Regroupement Pédagogique Intercommunal et le Conseil Intercommunal des Parents d'Élèves ont organisé pour la première fois une après-midi carnaval à Bort l'Etang avec une déambulation dans les rues du village. Cette manifestation a été un réel succès avec plus de la moitié des enfants du RPI et de leurs parents qui étaient présents. Le beau temps, la qualité des intervenants et l'implication du corps enseignant ainsi que des parents ont permis à tous de passer une très agréable après-midi.



☞ **Prochain Rendez-vous de l'amicale laïque de Bort l'Etang :**

les vendredi 10 et samedi 11 mars pour la Bourse aux jouets et vêtements d'enfants.

Exposants : 2 euros la table, Information et inscriptions 06.40.07.18.19 ou 06.33.81.45.10



CINEMA : SALLE DES FETES DE BORT L'ETANG.

☞ **MERCREDI 22 FEVRIER 2017, 15 H 00: VAIANA**

1h47 - 2016 - JEUNE PUBLIC, à partir de 6 ans.

Il y a 3 000 ans, les plus grands marins du monde voyagèrent dans le vaste océan Pacifique, à la découverte des innombrables îles de l'Océanie. Mais pendant le millénaire qui suivit, ils cessèrent de voyager. Et personne ne sait pourquoi...

Vaiana, la légende du bout du monde raconte l'aventure d'une jeune fille téméraire qui se lance dans un voyage audacieux pour accomplir la quête inachevée de ses ancêtres et sauver son peuple. Au cours de sa traversée du vaste océan, Vaiana va rencontrer Maui, un demi-dieu. Ensemble, ils vont accomplir un voyage épique riche d'action, de rencontres et d'épreuves... En accomplissant la quête inaboutie de ses ancêtres, Vaiana va découvrir la seule chose qu'elle a toujours cherchée : elle-même.

☞ **MERCREDI 22 FEVRIER 2017, 20 H 30 : LA MÉCANIQUE DE L'OMBRE.**

Long métrage français - 1h33 – 2016, Genre : Thriller - Réalisé par Thomas Kruithof
Avec François Cluzet, Denis Podalydès, Sami Bouajila

Deux ans après un « burn-out », Duval est toujours auchômage. Contacté par un homme d'affaire énigmatique, il se voit proposer un travail simple et bien rémunéré : retranscrire des écoutes téléphoniques. Aux abois financièrement, Duval accepte sans s'interroger sur la finalité de l'organisation qui l'emploie. Précipité au cœur d'un complot politique, il doit affronter la mécanique brutale du monde souterrain des services secrets.

☞ **MERCREDI 15 MARS 2017, 20 H 30 : IL A DEJA TES YEUX.**

Long métrage français – 1h35 – 2017, Genre : Comédie - Réalisé par Lucien Jean-Baptiste
Avec Aïssa Maïga, Lucien Jean-Baptiste, Zabou Breitman

Paul est marié à Sali. Tout irait pour le mieux s'ils arrivaient à avoir un enfant. Jusqu'au jour où Sali reçoit l'appel qu'ils attendent depuis si longtemps : leur dossier d'adoption est approuvé. Il est adorable, il a 6 mois, il s'appelle Benjamin. Il est blond aux yeux bleus et il est blanc. Eux... sont noirs !

MEDIATHEQUE ENTRE DORE ET ALLIER, BIBIOTHEQUE ET AMICALE LAÏQUE, SALLE DES FETES DE BORT L'ETANG.

Plus on est de fous ...plus on joue !

Que vous soyez joueur ou simple visiteur, si vous êtes partant pour passer un après-midi agréable, vous êtes les bienvenus, seuls, en famille ou entre amis, pour venir jouer

le samedi 22 avril 2017 à partir de 14h et jusqu'à 18h
à la salle des fêtes de Bort-L'Etang.

Des jeux de plateau, des jeux de stratégies, pour les petits et les grands et pour tous les goûts. Rendez-vous organisé par la Médiathèque entre Dore et Allier, la bibliothèque et l'Amicale Laïque de Bort-l'Etang.